

DORDOGNE-PÉRIGORD

# RENTRÉE 2025 DANS LES COLLÈGES

DOSSIER DE PRESSE



Le collège Arthur Rimbaud de Saint-Astier



## Mot du Président

"Cette rentrée 2025 marque un nouvel élan pour les collèges départementaux, avec une volonté forte : garantir à chaque collégien des conditions d'apprentissage optimales, inclusives, innovantes et respectueuses de l'environnement".



## Les chiffres-clés pour l'année scolaire 2025-2026 :

Collégiens en Dordogne : **16.200** [public et privé]

Collèges publics : **38** [dont 5 cités scolaires]

Agents départementaux dans les collèges : **368**

Travaux engagés : **5.435.504 €**

Fonctionnement des établissements : **5.971.560 €** [public et privé]

Transport adapté : **3,1 M€**

Collèges 100 % bio : **20 collèges labellisés**

Objectifs 2028 100 % bio : **35 collèges labellisés**

Investissements dans la restauration scolaire : **510.000 €** consacrés à la fourniture de matériel de cuisine

Dotation pour le numérique éducatif : **350.000 €**

Bourses et aides aux familles : **324.460 €**

Actions culturelles et sportives : **450.000 €**

# Les grands axes de la politique éducative départementale

## 1. Poursuivre la mise en place d'une restauration scolaire durable, saine et bio

20 collèges labellisés 100 % bio par Ecocert



Le Département poursuit le déploiement de son projet alimentaire dans les collèges publics 100% bio, local, fait maison et de saison. Cette initiative fait figure d'exception sur le territoire national ainsi qu'en Europe.

Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025, le Président du Conseil départemental va mettre à l'honneur le collège Arthur Rimbaud de Saint-Astier, 20<sup>e</sup> établissement labellisé 100% bio par Ecocert. Une véritable réussite ! L'objectif de labellisation 100% bio des 35 collèges publics relevant de la compétence du Département en matière de restauration scolaire, d'ici mars 2028, est bien parti !

Ces résultats sont le fruit du travail mené par les agents départementaux dans les collèges qui œuvrent tous les jours pour proposer une alimentation de qualité, locale, saine et garantie sans pesticide aux collégiens de Dordogne.



### Les investissements pour les équipements de cuisine

Afin de moderniser le matériel de cuisine dans les collèges, le Département déploie des outils permettant aux équipes de la restauration scolaire de travailler des produits bruts, de favoriser le 100% fait maison tout, en limitant le risque de Troubles Musculo-Squelettiques [T.M.S.].

En 2025, 510.000 € TTC ont été consacrés à la fourniture de matériel de cuisine adapté et moderne. A ce montant s'ajoutent tous les travaux réalisés pour l'aménagement des locaux de cuisine. Les collèges suivants ont bénéficié des investissements les plus importants :

Giraut de Borneil à Excideuil, Henri Bretin à Neuvic-sur-l'Isle, Dronne Double à Saint-Aulaye-Puymangou, Léonce Bourliaguet à Thiviers, Olympe de Gougès à Vélignes et Henri IV à Bergerac.

### La lutte contre le gaspillage alimentaire

Dans le cadre de sa politique en matière d'alimentation dans les collèges, le Conseil départemental porte une attention particulière à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les chefs de cuisine formateurs de la collectivité accompagnent régulièrement les agents de cuisine dans les collèges sur la mise en œuvre de recettes originales et goûteuses permettant de valoriser les restes alimentaires non servis.

De plus, le respect strict du plan alimentaire élaboré par la diététicienne du Département permet aux équipes de cuisine dans les collèges d'adapter au plus juste les quantités nécessaires par type d'aliment pour satisfaire les besoins nutritionnels des élèves et ainsi lutter contre le gaspillage et les surplus.

Le Département accompagne les établissements pour le compostage des déchets produits. Les composteurs sont fabriqués par l'atelier de menuiserie du Pôle Paysage et Espaces Verts, en châtaigner issu de scieries de Dordogne.

Depuis 2022, 52 composteurs de 1m<sup>3</sup> ont été installés dans les établissements scolaires. En 2025, les collèges de Piégut-Pluviers, Beaumontois-en-Périgord et de Lalande ont été équipés, permettant ainsi aux structures de respecter leurs obligations réglementaires vis-à-vis du tri obligatoire des biodéchets, mais aussi de réduire de plus de 30% leur production annuelle de déchets ménagers assimilés.

Le compost obtenu est ensuite utilisé en interne (massifs, plantations, jardins aromatiques ...).

# Les grands axes de la politique éducative départementale

## 2. Garantir l'égalité des chances

### Création de dispositifs ULIS / investissement en mobilier

Le Département soutient la création de dispositifs ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) dans les collèges de Dordogne. En 2025/2026, le collège Laure Gatet de Périgueux va bénéficier du mobilier scolaire nécessaire à l'accueil des élèves au sein de ce dispositif.

### 3.1 M€ dédiés au transport des élèves en situation de handicap

Le dispositif du transport adapté, compétence obligatoire du Département, s'inscrit pleinement dans une démarche d'inclusion scolaire pour tous.

Chaque année, 500 élèves en situation de handicap sont transportés vers les établissements scolaires du Département depuis leur domicile par les entreprises de transport attributaires du marché, par les transports en commun avec un remboursement de la carte de bus effectué par la Collectivité ou encore par les familles qui sont dédommagées de leurs frais kilométriques. Ce dispositif représente un montant annuel de 3,1 M€ pris en charge par le Département.

### L'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite dans les collèges

Le Département poursuit sa politique de mise en accessibilité des collèges départementaux aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Une enveloppe financière est mise en place chaque année à cet effet afin de finaliser la mise en conformité des locaux scolaires, complétée par l'acquisition de matériel en régie.



Les travaux de mise en conformité s'élèvent cette année à 500.000 € et concernent les collèges suivants :

Eugène Le Roy à Bergerac, Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord, Jean Moulin à Coulounieix-Chamiers, Les Châtenades à Mussidan, Les Marches de l'Occitanie à Piégut-Pluviers, Michel Debet à Tocane-Saint-Apre, Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu, Léonce Bourliaguet à Thiviers et Dronne Double à Saint-Aulaye-Puymangou.

### Lutte contre la précarité menstruelle

La précarité menstruelle représente un enjeu important de santé publique, de solidarité et d'égalité des chances. Aussi, le vice-président en Charge de l'Éducation au sein du Conseil départemental de la Dordogne, Christian Teillac, a initié en 2021 un projet éducatif ambitieux qui associe l'ensemble des acteurs concernés, et prioritairement les jeunes filles, au sein des collèges départementaux, tenant compte du fait que **la précarité menstruelle touche plus de 130 000 jeunes filles par an**, en France, et entraîne en milieu scolaire un fort absentéisme. L'accès aux protections hygiéniques est difficile ou parfois impossible pour des raisons financières mais aussi parce que la représentation culturelle des menstruations est encore taboue.

Depuis la rentrée 2023, l'ensemble des 38 collèges publics départementaux est équipé de distributeurs avec des consommables bio et recyclables Marguerite & Cie, pour un montant global annuel de 80.000€ pris en charge intégralement par le Département.

Le bilan est très positif et les 38 collèges seront à nouveau dotés par le Département des consommables nécessaires pour une nouvelle année scolaire après la rentrée de septembre 2025.

### L'engagement dans la campagne de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges

Parce que le Papillomavirus (HPV) peut toucher les hommes et les femmes et peut être responsable de cancers, une campagne nationale de vaccination HPV auprès des collégiens a été lancée en début d'année 2023. Cette action a pour objectif d'augmenter la couverture vaccinale HPV et de diminuer l'incidence des cancers liés à ces virus, partant du constat que plus la vaccination est réalisée tôt, plus elle est efficace.

Depuis 2023-2024, le Conseil département met en œuvre cette campagne pilotée par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS-NA) auprès des élèves



# Les grands axes de la politique éducative départementale



de 5<sup>e</sup> dans les secteurs Nord, Est et Sud Est du département.

En 2024-2025, dans les 19 collèges du secteur confié au Département, 228 élèves ont bénéficié d'un schéma vaccinal complet de deux doses contre le papillomavirus, soit un taux de réalisation de 86% sur les 263 élèves inscrits. Par ailleurs, la campagne de vaccination s'est élargie en 2025 au vaccin contre la méningite, ce qui a permis à 117 élèves d'en bénéficier. Enfin, 35 élèves ont également bénéficié d'un rattrapage vaccinal contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la rougeole, les oreillons, la rubéole.

## La promotion et le développement de la langue occitane auprès des jeunes

Le Département de la Dordogne conduit, aux côtés des services académiques, de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Office Public de la Langue Occitane, une politique

Pour réaliser cette campagne, le Centre départemental de vaccination a mobilisé 9 professionnels de santé, médecins, infirmières, puéricultrices, pharmacienne, travaillant principalement en PMI ainsi que les agents administratifs.

Le Conseil départemental renouvelle son engagement dans cette campagne de vaccination en 2025-2026.

## Soutien au programme EVARS (Education à la vie affective et relationnelle et à la sexualité) dans les collèges

Le Centre de Santé Sexuelle du Département conduit des actions de prévention et de sensibilisation auprès du public adolescent du département. **A ce titre, environ 200 séances d'information collective sur la vie affective, relationnelle et sexuelle sont réalisées chaque année** dans les établissements scolaires et les établissements médico-sociaux. Ces séances sont essentiellement assurées par les conseillères conjugales et familiales, mais aussi par les sages-femmes et les médecins. Ces interventions se déroulent en lien et en présence du personnel de l'Education nationale.

affirmée pour l'enseignement de l'occitan via son schéma départemental en faveur de la langue et de la culture occitanes. 1076 élèves bénéficient de cet enseignement sur l'ensemble du territoire dont environ 600 collégiens dans 14 collèges publics.

## UN SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX PROJETS CULTURELS

En 2025/2026, le Département poursuit son programme de soutien financier aux familles par le biais de deux dispositifs : la bourse départementale aux collégiens, bénéficiaires de la bourse nationale dont le montant varie de 60 à 100 € par an, d'une part, et la bourse de voyage aux collégiens, bénéficiaires des bourses nationales, pour participer aux frais de voyages scolaires ; son montant varie de 60 à 100 € par an, d'autre part.

Le Conseil départemental s'engage au profit de la réussite éducative des collégiens au-delà de ses compétences obligatoires :

- Il accompagne financièrement les collèges dans les voyages scolaires qu'ils organisent en France ou à l'étranger ;
- Il propose des programmes d'éducation artistique et culturelle construits par les services et opérateurs départementaux qu'il finance.

A ce titre, il concourt aux dispositifs nationaux Ma classe au cinéma et Jeunes en librairie.

Il co-construit des programmes départementaux avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et les services académiques de l'Education Nationale :

- Dans les domaines des arts vivants et visuels et de la culture occitane ;
- Autour de l'archéologie et de l'histoire de l'art, dans les classes et sur les sites départementaux du Domaine de Campagne et du château de Biron.
- Autour des thèmes de la préhistoire, du patrimoine, des paysages et de l'environnement ;
- En accueillant des artistes et auteurs en résidence dans les collèges. En 2025/2026, le collège Eugène Le Roy de Bergerac accueillera l'autrice Raphaële Frier, sous le marrainage de Cathy Ytak.

# Les grands axes de la politique éducative départementale

## Le soutien à la pratique sportive

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire, la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. C'est la raison pour laquelle, le Département a souhaité renforcer sa politique sportive et son engagement légitime en faveur du "sport scolaire".

Aussi, et au regard de l'importance des bienfaits du sport pour la jeunesse périgourdine, la collectivité départementale a décidé de reconduire le dispositif "Chèque-sport Dordogne-Périgord" pour l'année scolaire 2025/2026. Ce soutien financier vise ainsi à favoriser l'accès à la pratique du sport en milieu associatif fédéral, via l'Association Sportive-Union Nationale du Sport Scolaire (AS-UNSS) et l'Association des jeunes sapeurs-pompiers, et répond également aux enjeux transversaux de santé publique, d'éducation et d'animation.

Cette aide d'une valeur de 25 euros (adhésion en club) et de 20 euros (adhésion à l'AS - UNSS), reste à destination de tous les collégiens scolarisés en Dordogne (y compris ceux du collège de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt) ou jeunes âgés entre 11 et 16 ans et domiciliés en Dordogne. L'adhésion devra être obligatoirement enregistrée au sein d'un "club-association sportive" affilié à une fédération agréée et dont le siège social est en Dordogne (ou dans un bassin de vie s'étendant sur un département limitrophe).

De plus, le Département maintient également ses engagements, financiers, humains et techniques, en faveur du sport scolaire. A ce titre et s'inscrivant dans le cadre d'une politique sportive partagée, le Département conforte son partenariat avec la Fédération Sportive Universitaire (FSU), l'UNSS et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP).

Ainsi, des aides financières annuelles (fonctionnement et manifestations) sont allouées afin de soutenir le déploiement de les projet associatif visant principalement à une

pratique diversifiée et sécurisée, l'organisation de rencontres sportives et la participation aux déplacements.

Les équipements sportifs départementaux concourent à la qualité de l'enseignement de l'EPS et améliorent ainsi le projet pédagogique des établissements scolaires. Au-delà des gymnases et des installations extérieures au sein des établissements scolaires, le Département met régulièrement à disposition ses sites sportifs pour l'organisation de rencontres sportives scolaires : le Dojo Départemental Michel Dasseux, le complexe sportif de La Grenadière, le Centre départemental de tennis, les 4 bases départementales de loisirs, et du matériel sportif, pédagogique et de communication.

Fort d'un partenariat avec les clubs et les athlètes de niveau national ou international, le Département organise l'opération "Tous au stade". Ce dispositif permet à tous les collégiens du département d'assister gratuitement à une rencontre de haut niveau ou de participer à un temps d'échange avec les athlètes professionnels ou de haut niveau.

Enfin, le Département accompagne 18 collèges qui disposent d'une ou de plusieurs sections sportives scolaires labélisées par les services de l'Education nationale. Ce soutien se traduit par l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 600€ (par section) versée à l'établissement scolaire (18 sections sportives scolaires soutenues pour 2025/2026) et l'intervention, dans la limite des possibilités de la Direction des Sports du Conseil départemental, d'un éducateur sportif départemental, spécialiste de la discipline, [encadrement de deux séances hebdomadaires sur le temps scolaire - 7 éducateurs départementaux impliqués].

Aujourd'hui, ce dispositif partenarial repose et s'appuie sur un maillage de proximité permettant à plus de 550 collégiens de s'inscrire dans un parcours de réussite scolaire qui combine "Enseignement et approfondissement d'une pratique fédérale".

## LES PROGRAMMES DE TERRITOIRE "SUR MESURE"

La Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord met à disposition et anime le Modul'Ado en fonction du projet de l'établissement autour de la lecture et du conte [prêt d'expositions au centre de documentation et d'information des collèges]. En 2025/2026, 3 collèges pourront accueillir cet espace itinérant adapté à la lecture ludique et conçu comme un lieu privilégié pour se poser, pour découvrir tranquillement une palette de documents : Eugène Le Roy à Bergerac dans le cadre de la résidence d'autrice, Henri IV à Bergerac, partenaire dans le cadre de la résidence d'autrice, et Charles de Gaulle à La Coquille.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental propose des programmes de sensibilisation à la musique, aux instruments et à l'écoute en milieu scolaire ; Le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP) développe toute une palette d'activités pédagogiques, sur site ou en classe, à la carte, en réponse à des projets d'établissements.



# Les grands axes de la politique éducative départementale

## 3. Moderniser les collèges

### Rénovation et transition écologique

Le Département a engagé depuis plusieurs années des travaux de rénovation énergétique dans les établissements scolaires. Ils prennent la forme de travaux d'isolation par l'extérieur des façades des collèges (Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord et Clos-Chassaing à Périgueux), d'une modernisation des installations de chauffage et de leurs régulations, ou encore d'une mise en place de gestion technique des chaufferies des bâtiments par ordinateur.

Le programme concernant les **travaux d'isolation par l'extérieur du collège Clos Chassaing à Périgueux**, après avoir été retardés en raison d'appels d'offres infructueux successifs, a été réétudié et le nouveau programme consiste à achever à la fois l'isolation et l'accessibilité aux personnes handicapées de l'ensemble du collège. Il est estimé à 1.424.000 € TTC. Les études sont réalisées par le cabinet Julie Dehaut [33] pour permettre un démarrage des travaux fin 2025 et une réception fin 2026. Ces travaux bénéficient d'une aide de l'Etat à hauteur de 277.200 €.

L'opération concernant le **collège Aliénor d'Aquitaine à Brantôme-en-Périgord** est estimée à 1.900.000 € TTC. Le maître d'œuvre est la SARL Wha [24]. La consultation des travaux est en cours, le démarrage des travaux est prévu au cours du dernier trimestre 2025. Les travaux d'isolation et de réfection de la toiture ont débuté en juillet 2025 pour une durée de 3 mois.

La rénovation thermique concerne également la mise en place de chaufferies-bois en remplacement des chaudières fioul.

Dans ce cadre, la **chaufferie-bois du collège La Roche Beaulieu à Annesse-et-Beaulieu** est en service depuis début 2025. Le montant des travaux s'est élevé à 703.200 € TTC. Ce projet a été soutenu par l'État à hauteur de 225.000 € et le fonds chaleur de l'ADEME - via le contrat de développement territorial (CDT) Chaleur renouvelable en Périgord - à hauteur de 280.000 €.

Le Département a également engagé les études de construction d'une **chaufferie-bois sur le collège de La Boétie à Sarlat-la-Canéda**. Le maître d'œuvre de cette opération est le cabinet Dejante énergies Sud-Ouest [19]. L'opération globale est estimée à 780.000 € TTC. La consultation des entreprises devrait avoir lieu fin 2025 pour un démarrage des travaux en 2026. La durée des travaux est estimée à 10 mois. Ce projet est sou-



tenu par le fonds chaleur de l'ADEME - via le contrat de développement territorial (CDT) Chaleur renouvelable en Périgord à hauteur de 312.400 €.

Enfin, le Département réalisera en 2025/2026 des opérations concernant l'amélioration des performances énergétiques dans les établissements scolaires et s'inscrivant au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires - Fonds Vert 2023. Il s'agit notamment, en plus des opérations sur les collèges de Brantôme-en-Périgord et de Clos-Chassaing à Périgueux détaillées plus haut, de travaux plus modestes concernant les collèges suivants : Michel Debet à Tocane-Saint-Apre, Dronne Double à Saint-Aulaye-Puymangou, Léo Testut à Beaumontois-en-Périgord, Jean Monnet à Lalinde, Jules Ferry à Terrasson-Lavilledieu, Yvon Delbos à Montignac-Lascaux, Georges et Marie Bousquet à Eymet.

**En parallèle, le Département poursuit des opérations de travaux d'importance afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves dans les collèges publics. Pour l'année scolaire 2025-2026, les grands travaux suivants sont prévus :**

- Après la construction de 4 salles de classe, le programme d'aménagement du collège Olympe de Gouges à Vélines se poursuit par le réaménagement du bloc sanitaire et par la construction d'un réfectoire et d'une nouvelle cuisine. Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre est en cours pour un démarrage des études à l'automne. La réception est prévue pour la rentrée 2027. Cette opération est estimée à 1.800.000 € TTC ;

- La réfection des blocs sanitaires du collège de Neuvic-sur-l'Isle. Les travaux devraient débuter au mois d'octobre 2025 pour une utilisation au cours du premier semestre 2026 ;

- Le remplacement de l'ensemble des portes au collège Arthur Rimbaud à Saint-Astier ;

# Les grands axes de la politique éducative départementale

- Le remplacement des faux-plafonds et la mise en place de protections sur les murs de la cuisine du collège Yvon Delbos à Montignac-Lascaux, dont la réception est prévue en fin d'année 2025.

## Le respect de la biodiversité lors des phases de travaux

Le service des milieux naturels et de la biodiversité accompagne la direction du Patrimoine Bâti pour la prise en compte de la biodiversité dans la rénovation des bâtiments. Hirondelles, moineaux, chauves-souris et autres occupants des milieux de vie anthropiques sont ainsi préservés au sein même des collèges. Cette prise en compte est une porte d'entrée pédagogique pour la sensibilisation des collégiens.

Suite à des travaux réalisés sur le collège d'Eymet en 2018, des martinets noirs s'étaient installés dans les caissons de volets roulants empêchant leur manipulation. La direction du collège, les professeurs et les éco-délégués, conscients de l'intérêt de la biodiversité, se sont tournés vers la Ligue pour la Protection des Oiseaux et les services du Département afin de trouver une solution. Le bilan en 2025 démontre que la pose de nichoirs artificiels a permis de préserver et d'augmenter le nombre de couples occupant le collège tout en libérant la manipulation des volets roulants (10 couples en 2019, 24 en 2025).

Ce succès a ouvert de nouvelles perspectives pédagogiques avec un projet à venir de pose de caméras afin de permettre notamment aux élèves de suivre l'évolution et le comportement des nichées. Une problématique ainsi transformée en opportunité !

## Migration des collèges / modernisation des environnements numériques

Le Numérique Educatif est un levier stratégique pour favoriser l'inclusion et réduire les inégalités en permettant notamment à tous les élèves de la Dordogne de développer leurs compétences numériques pour avoir toutes les chances d'être des citoyens accomplis et de participer à la vie démocratique.

C'est en ce sens que le Schéma Directeur du Numérique des Collèges a été lancé il y a 8 ans avec pour objectif de permettre à tous les élèves et enseignants de la Dordogne de bénéficier d'environnements éducatifs modernes et tournés vers l'avenir.

L'année 2025 est une année charnière avec l'aboutissement de chantiers majeurs de ce Schéma Directeur :

- 100 % des établissements sont raccordés en Fibre optique très haut débit.

- 100 % de modernisation des équipements réseaux et du câblage.

- Mise en œuvre d'une gestion automatisée des parcs informatiques et passage sur les infrastructures sécurisées du Département (postes de travail, catalogues d'applications, gestion des données) : 94% des établissements réalisés à ce jour, 100% des collèges seront migrés d'ici fin 2025

- Migration sur les solutions de téléphonie IP de la Collectivité : 75% des collèges à jour et environ 40% à 50% de réduction des coûts de téléphonie,

- Renforcement de la sécurité du Système d'Information des collèges : mise en œuvre d'une solution Opensource portée par le Département de la Dordogne pour sécuriser les postes de travail des établissements (réseaux administratifs et pédagogiques) à la rentrée 2025

- Dotations pour maintenir un parc homogène et moderne avec, en 2025, 390 ordinateurs fixes, 134 portables, 60 iPad.

Ces actions portées par une programmation pluriannuelle d'investissement à hauteur moyenne de 350.000€ par an ont permis de garantir le fonctionnement optimal du numérique éducatif dans les établissements tout en favorisant le développement de nouveaux usages.

Toutes ces opérations s'appuient sur le Cloud départemental et les deux centres de données de la Collectivité qui desservent aussi des services numériques aux 2500 agents de la Collectivité et aux 3000 agents des Collectivités partenaires.

Aujourd'hui ce sont près de 25.000 utilisateurs qui se connectent quotidiennement au Cloud départemental dont les 13.860 élèves et 1500 enseignants des collèges publics de la Dordogne.

En 2026, le Département de la Dordogne poursuivra les travaux engagés afin d'atteindre 100 % des objectifs du Schéma Directeur du Numérique des Collèges.

## Un parc informatique éco-responsable

Le Conseil départemental a accentué ses efforts avec des dotations qui s'inscrivent dans une dynamique d'achat responsable et de recyclage des matériels.





# La rentrée 2025 dans les collèges du Département



## Le collège de Saint-Astier, 20<sup>e</sup> établissement labellisé 100 % bio en cuisine ECOCERT

À l'occasion de la conférence de presse de rentrée du 1<sup>er</sup> septembre 2025, le Président du Conseil départemental remettra aux agents du collège, ainsi qu'à l'équipe de direction, le diplôme ECOCERT 100% bio obtenu en juin 2025.

Le collège Arthur Rimbaud de Saint-Astier est, en effet, le 20<sup>e</sup> établissement du département à atteindre ce niveau de labellisation. Une réelle satisfaction et une véritable réussite ! Comme pour l'ensemble des sites déjà labellisés, le collège Arthur Rimbaud a pu bénéficier de l'accompagnement des services du Département tout au long de sa démarche de transition alimentaire.

Grâce, notamment, à la mise à disposition d'un chef de cuisine-formateur du Département sur site durant plusieurs semaines, l'équipe de restauration du collège

sous la responsabilité du chef de cuisine, M. Thierry Porcher, a pu partager des techniques et des recettes 100% bio et surtout entièrement faites maison, garantissant ainsi une très bonne maîtrise du coût alimentaire. 58% des produits bio proposés par le collège sont d'origine locale.

Pour l'année scolaire 2025-2026, cinq nouveaux collèges seront accompagnés pas à pas par les services du Département afin d'atteindre l'objectif du 100% bio, local, fait maison et de saison :

- Henri Bretin à Neuvic-sur-l'Isle
- Léonce Bourliaguet à Thiviers
- Les Marches de l'Occitanie à Piégut-Pluviers
- Eugène Le Roy à Bergerac
- Georges et Marie Bousquet à Eymet



# La rentrée 2025 dans les collèges du Département

## La cour végétalisée du collège Montaigne à Périgueux



Durant l'année scolaire 2024-2025, le Département a mené des travaux d'envergure afin de désimperméabiliser et de végétaliser plus de 4.300 m<sup>2</sup> d'espace de la cour du collège Michel de Montaigne à Périgueux, de type routier et ne bénéficiant pas de zones d'ombre et de détente. Dans un contexte de changement climatique, la désimperméabilisation et la végétalisation des cours des établissements scolaires constituent des leviers essentiels pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, favoriser l'infiltration des eaux pluviales, préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie et les conditions d'apprentissage.

Ce projet de renaturation vise à transformer la cour en un espace inclusif, avec des zones mixtes et variées, éducatif, en intégrant des espaces pour faire classe dehors, naturel, en favorisant la biodiversité et la végétalisation, fonctionnel, avec une gestion durable des eaux pluviales, et attrayant, pour renforcer l'image et l'attractivité de l'établissement.

Durant près de trois ans, les services du Département de la Dordogne ont accompagné un groupe d'élèves encadrés par leur professeure référente, Mme Chloé Hirondelle, dans le cadre d'une démarche de design de services publics. Cette démarche a permis aux élèves de mieux appréhender les différentes phases liées à la mise en œuvre d'un tel projet, de sa conception à sa réalisation, à travers notamment :

- Des actions de sensibilisation aux enjeux climatiques et de biodiversité ;
- Un diagnostic partagé des usages et dysfonctionnements ;

- Une enquête auprès des utilisateurs ;
- Des ateliers de conception (dessins, plans, maquettes, prototypage).

Aujourd'hui la nouvelle cour du collège Michel de Montaigne de Périgueux, c'est :

- 1.882 m<sup>2</sup> d'espace désimperméabilisé et végétalisé ;
- Du mobilier en bois local (châtaignier) réalisé par les services du Département (bancs, tables de jeux, pergola végétalisée, salle de classe extérieure) et pour lesquels les élèves de la classe SEGPA du collège ont participé aux travaux d'assemblage et de montage ;
- La création d'un espace de biodiversité (verger, potager, cabanon avec récupération d'eau) au sein duquel les élèves du collège ont participé à la plantation des arbres fruitiers en présence du pépiniériste ;
- L'installation de bacs d'aromatiques pour la cuisine scolaire ;
- 30 arbres plantés, répartis en 8 essences différentes ;
- 181 m<sup>2</sup> d'arbustes, plantes grimpantes, fruitiers, 461,6 m<sup>2</sup> de gazon et de paillage ;
- Un nouveau lieu de support pédagogique : enseignement en extérieur, projets autour de la biodiversité et de l'alimentation, activités de jardinage, d'observation et d'expérimentation, sensibilisation à la nature et à la santé.

Les aménagements réalisés dans la cour du collège Michel de Montaigne permettent aujourd'hui d'améliorer les conditions d'accueil et de confort des élèves et des adultes de l'établissement. A l'issue de la première année scolaire d'utilisation et avec une végétalisation encore récente, les premiers résultats sont spectaculaires :

- Température maximale réduite de près de 5°C dans le bâtiment ;
- Stock de carbone accru de 10,59 à 36,65 tonnes de CO<sub>2</sub> (+25,81 t), soit l'équivalent de 3 fois le tour de la Terre en voiture ;
- Création d'îlots de fraîcheur permettant d'atteindre 17°C sur les zones les plus densément végétalisées ;
- Désartificialisation de 856 m<sup>2</sup>, soit 12,79 % du site, au profit d'une végétation diversifiée.

# La rentrée 2025 dans les collèges du Département



## LES TROPHÉES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉGALITÉ FILLE-GARÇON DANS LE BERGERACOIS

Le Département de la Dordogne, en collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (D.S.D.E.N.), souhaite pérenniser l'organisation du trophée lancé en 2022 sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les collèges.

Depuis l'année scolaire 2024-2025, une journée marquante dédiée à l'égalité fille-garçon est organisée pour les collèges publics et privés par Zone d'Activité Pédagogique (Z.A.P.). Ainsi, le jeudi 5 juin 2025 au Château de Campagne, 14 élèves des classes de 5<sup>e</sup> des collèges de la Z.A.P. Est Dordogne ont pu participer à un événement dédié à l'égalité fille-garçon co-construit par le Département, la D.S.D.E.N. et la préfecture de la Dordogne sous l'angle du sport, du théâtre-forum ou encore de la chanson.



Pour cette nouvelle année scolaire, les collèges publics et privés du secteur de la Z.A.P. de Bergerac seront invités à participer à un nouvel événement dédié à l'égalité fille-garçon le jeudi 4 juin 2026 au Château du Roc à Creysse.

Cette manifestation reste ouverte à 14 élèves [7 filles et 7 garçons], des classes de 5<sup>e</sup> qui pourront, à cette occasion, représenter leur établissement et appréhender la notion de l'égalité fille-garçon de manière ludique et participative.





# Fiche établissements

## Collège Arthur Rimbaud-Saint-Astier

**Principale :** Cécile Le Hir

**Principale adjointe :** Stéphanie Laurendeau

**Adjointe gestionnaire :** Laurence Bales

**Effectif 2024-2025 :** 555 élèves.

23 divisions dont 4 divisions en SEGPA. 1 ULIS. 92 % des élèves sont demi-pensionnaires.

Options : bilangue allemand dès la 6<sup>e</sup> ; latin dès la 5<sup>e</sup> ; grec en 3<sup>e</sup>. Classe défense en 3<sup>e</sup> en partenariat avec le Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie, l'école de Police de Périgueux et les sapeurs-pompiers de Saint-Astier.

**Les personnels :** 13 agents départementaux travaillent dans ce collège.

Dotation de fonctionnement 2025 : **183 646 €**.

**Équipement numérique :** [dotation du Département]  
En 2025 : 38 ordinateurs dont 15 portables.

**L'ADN du collège :**

Le projet d'établissement du collège est résolument axé sur la réussite de tous les élèves et l'ouverture

culturelle. Pour favoriser l'égalité des chances, le dispositif « Devoirs faits » est proposé à l'ensemble des élèves, leur permettant de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Parallèlement, de nombreuses actions sont menées pour élargir leur horizon culturel et renforcer leur curiosité : des sorties pédagogiques sont organisées, comme la visite du site de Lascaux 4 ou l'exploration des volcans d'Auvergne. Le collège encourage également l'ouverture à l'international, avec un voyage en Angleterre et un échange avec des élèves allemands, offrant aux jeunes une véritable immersion linguistique et culturelle.

**Les initiatives durables proposées aux collégiens :**

1. Réduction des déchets : Instauration de programmes de tri et de recyclage des déchets. Les élèves sont encouragés à utiliser des gourdes afin de minimiser l'usage des plastiques à usage unique.

2. Partenariats locaux : Le collège collabore avec des producteurs locaux pour l'approvisionnement en produits frais et biologiques, soutenant ainsi l'économie locale et réduisant l'empreinte carbone.

## Collège Michel de Montaigne-Périgueux

**Principal :** Eric Fournet

**Adjoint gestionnaire :** Pierre Guillou

**Effectif 2024-2025 :** 665 élèves.

29 divisions. 90% des élèves sont demi-pensionnaires. Langues : anglais, allemand, espagnol, occitan / création de la bilangue anglais - allemand dès la 6<sup>e</sup>. Options : latin, grec. ULIS : 14 élèves bénéficient du dispositif. SEGPA : 70 élèves

**Les personnels :** 15 agents départementaux travaillent dans ce collège.

Dotation de fonctionnement 2025 : **167 541 €**.

**Équipement numérique :** [dotation du Département]  
En 2025 : 29 ordinateurs dont 1 portable

**L'ADN du collège :** Le collège Michel de Montaigne est un établissement de centre-ville bénéficiant de bâtiments et d'espaces extérieurs spacieux. Le Principal, M. Eric FOURNET, qui a pris ses fonctions sur ce collège à la rentrée de septembre 2022, souhaite faciliter l'ouverture vers l'extérieur de son établissement tout en veillant au bien-être scolaire et à la santé des élèves.

Plusieurs projets spécifiques menés par ce collège en sont la preuve :

- L'aménagement et la végétalisation de la cour extérieure : projet « Montaigne Tout Cour »

- L'ouverture culturelle grâce à des partenariats forts

Le collège Michel de Montaigne a développé différents partenariats permettant aux élèves de l'établissement de bénéficier d'une ouverture culturelle sous différents aspects :

- Le cinéma avec la participation au dispositif départemental « Collège au Cinéma »

- Le théâtre grâce à des partenariats engagés avec « L'Odyssée » et « Le Paradis »

- L'ouverture vers l'extérieur avec l'organisation de séjours à l'étranger

- La participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation. Tous les élèves d'une classe de 3<sup>e</sup> participent chaque année au Concours national de la Résistance et de la Déportation.





Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Éducation et des Sports (DGA-CES)

---

Espace culturel François-Mitterrand  
2 place Hoche  
24019 PÉRIGUEUX CEDEX  
Tél. 05 53 02 01 51



[www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)